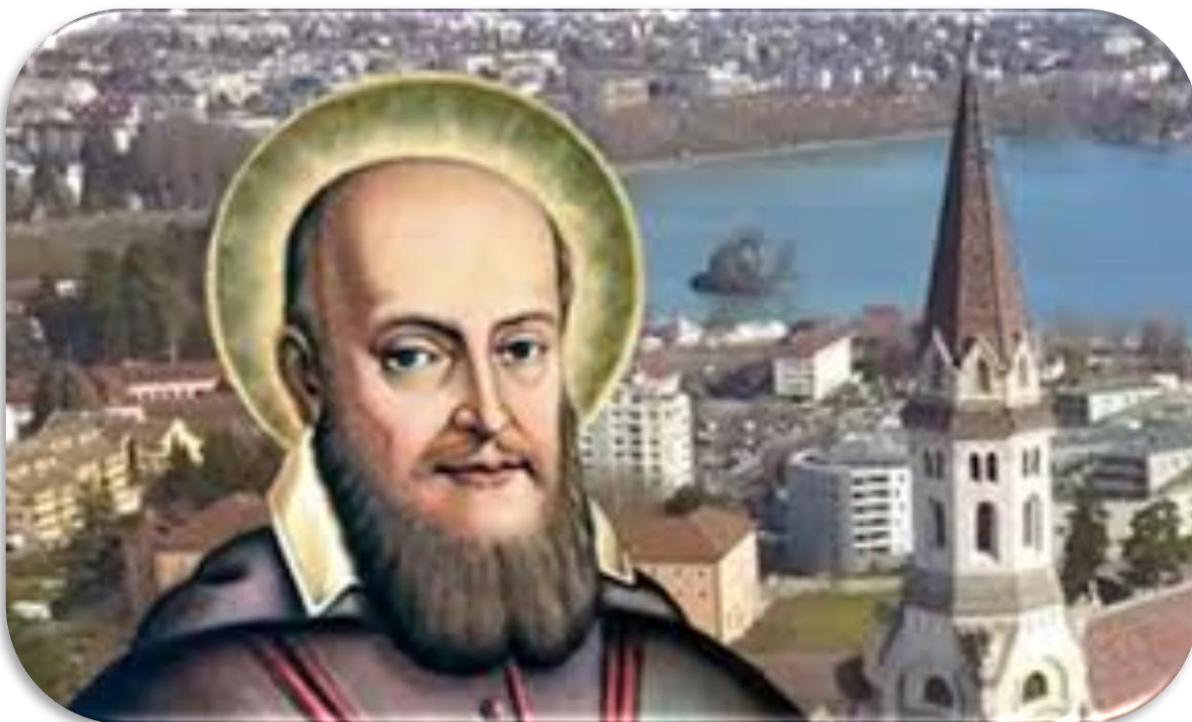


PELERINAGE D'UN JOUR

SUR LES PAS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

MARDI 30 JUIN 2026

Accompagnateur spirituel : Père Norbert PETOT



Un pèlerinage à Annecy proposé par la radio RCF, sur les pas du saint patron des journalistes et de la radio RCF Savoie-Mont-Blanc.

PROGRAMME :

- Visite des studios RCF Savoie Mont-Blanc**
- Messe en la Basilique de la Visitation**
- Repas tiré du sac**
- Rencontre avec les Sœurs de la Visitation**
- Visite sur les pas de saint François de Sales**

ANNECY – Mardi 30 Juin 2026

Fiche d'inscription individuelle

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____

Email : _____ ☐ _____ ☐ _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom Prénom : _____ Téléphone : _____

Transport : Autocars GTV

Au départ de : Luxeuil ☐ Vesoul ☐ Riez ☐ Besançon ☐ Etalans ☐ Pontarlier ☐

Règlement : 64 €

- Par chèque, à l'ordre de « service des pèlerinages »
- Espèce
- Chèques vacances

Parking :

Vous pouvez laisser votre voiture au parking :
-Chamars (extérieur) ☐
-Mairie (souterrain) ☐

Forfait parking journée : **5,10 € (à ajouter à l'acompte de l'inscription)**

Protection des données personnelles (RGPD) et droit à l'image :

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Besançon à utiliser mes coordonnées courriel, postale et téléphonique présentes sur ce document dans le cadre du pèlerinage auquel je m'inscris :

☐ OUI ☐ NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à transmettre mes coordonnées (nom, adresse, téléphone, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage.

☐ OUI ☐ NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à me transmettre par mail ou par courrier des informations concernant son activité.

☐ OUI ☐ NON

Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et cède mes droits de publication ou de reproduction à l'association diocésaine dans le cadre exclusif de ses activités légitimes et sur tout support.

Si je ne consens pas à la fixation, à l'utilisation de mon image ou à la publication d'image par l'association diocésaine aucune fixation ni publication d'image me concernant ne seront réalisées sauf dans le cadre d'une prise de vue collective.

☐ OUI ☐ NON

Je peux demander toute information supplémentaire concernant cette protection au responsable du service des pèlerinages.

Après avoir pris connaissance du programme, du prix, et des conditions d'annulation sur le dépliant, je demande mon inscription en vous adressant le règlement.

Je soussigné (e).....
certifie avoir bien pris connaissance des conditions générales,

Le :

Signature :

(Indiquer la mention « Lu et approuvé »)

CONDITIONS :

INSCRIPTION :

L'inscription est effective à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement.
Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Des frais d'annulation seront retenus si la personne se désiste moins d'une semaine avant la date du pèlerinage.

RESPONSABILITES :

Du Service des Pèlerinages :

Qui ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services.

Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.

Du Pèlerin : Qui doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin d'inscription.

UN PEU D'HISTOIRE

LE MONASTERE : maison-mère de l'Ordre de la Visitation, fondé en 1610 par François de Sales et Jeanne de Chantal.

Les corps des deux saints reposent en haut des deux nefs latérales, dans deux sarcophages en bronze doré. Ils y ont été déposés en grande pompe, le 2 août 1911, escortés par une immense foule d'Annécien qui vouent un culte particulier à François de Sales, dont l'œuvre de 1602 à 1622 comme évêque de Genève en exil à Annecy, illumina la ville d'un éclat sans précédent.

SAINTE JEANNE DE CHANTAL : Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal, née en 1572 à Dijon, fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie avec saint François de Sales.

SAINT FRANÇOIS DE SALES : né le 21 août 1567 au château de Sales, du duché de Savoie et mort en 1622 à Lyon, est un prélat savoyard. Nommé évêque de Genève en 1602, il ne put jamais prendre possession de son siège devenu la « Rome des calvinistes », et resta en résidence à Annecy. Cofondateur de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie en 1610, il est canonisé en 1665. Après *l'Introduction à la vie dévote*, il rédige le *Traité de l'amour de Dieu*, l'un de ses principaux ouvrages. Différent de *l'Introduction à la vie dévote* par son style, ce livre est en partie destiné aux sœurs de la Visitation et traite de la vie spirituelle, François affirmant : « on parle d'une façon aux jeunes apprentis et d'une autre sorte aux vieux compagnons ».

En 1854, Jean Bosco choisit pour saint patron François de Sales pour l'ordre religieux qu'il fonde à Turin et dont la vocation est d'éduquer les enfants sans ressources. *Ses membres s'appellent les Salésiens.*

